



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de NICE

## COMMUNE DE CLANS

EXTRAIT DU REGISTRE  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-neuf et le vingt-neuf novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Monsieur IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURAN Robert, LAURENT Marianne, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel.

Absents excusés : M. GRANIERI Didier représenté par M. MARIA Roger, Mme SAMPEDRO Nathalie représentée par M. RALLON Daniel.

Absents : Madame SCHERHAG Marielle, Monsieur AUBERT Éric.

Convocation du : 22 novembre 2019

*Nb de membres : 12  
Présents : 10  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre :  
Abstention :*

### Délibération n° 2019\_33D : DM 2 Commune

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante les inscriptions budgétaires suivantes :

#### Au fonctionnement :

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
6411/012	Personnel titulaire	Fonc.	D				56 830.74 €	-1 517.00 €	-1 517.00 €
657362/65	CCAS	Fonc.	D				0.00 €	1 517.00 €	1 517.00 €
668/66	Autres charges financières	Fonc.	D				150.00 €	650.00 €	650.00 €
673/67	Titres annulés (exerc.antér.)	Fonc.	D				905.00 €	-650.00 €	-650.00 €

#### **Total sélection**

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	57 885.74 €	0.00 €	0.00 €
Recettes			

## A l'investissement :

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra <sup>2</sup>	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
1641/16	Emprunts en euros	Invest.	R	236			0.00 €	627 428.00 €	627 428.00 €
1641/16	Emprunts en euros	Invest.	R	238			0.00 €	-627 428.00 €	-627 428.00 €

## Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses			
Recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Total de la décision modificative :

## Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	57 885.74 €	0.00 €	0.00 €
Recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :  
APPROUVE les dispositions ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture le 02/12/2019

Et publication ou notification du 02/12/2019



Le Maire

Roger MARIA